

(Déclaration assermentée par cinq citoyens de Walkerville, le 19 septembre, 1910, devant J. E. Dobie, juge de paix).

4. "Que vers le premier ou deux septembre, 1910, la Révérende Mère Supérieure Vincent de notre école, (École No. 1 Sandwich Est) déclara avoir reçu ordre de Sa Grandeur Mgr Michel François Fallon, Evêque de London, et de la Révérende Mère Supérieure (Mère Angèle), de la maison-mère de London, de ne plus enseigner un seul mot de français dans cette école, malgré les lois du pays et l'engagement existant depuis 1894. L'école ci-dessus mentionnée compte 95 pour cent d'enfants d'origine française."

(Déclaration assermentée par trois citoyens de Sandwich en septembre, 1910, devant Charles J. Montreuil, juge de paix).

5. En outre des documents assermentés ci-dessus, l'Association détient une lettre d'un des commissaires d'une école séparée à Belle Rivière, déclarant: "Que le premier septembre la mère du couvent est venue me voir et m'a notifié que l'évêque leur avait défendu d'enseigner le français dans la deuxième et la troisième classé. Nous avons eu une assemblée des Syndics et la résolution suivante a été envoyée:

"Moved by J. H. Strong, seconded par Alfred Gauthier:

"That the Sisters be notified to teach French in the rooms up to the third class and Catechism in all the rooms to the French children who are willing to take advantage of it."

(Lettre datée du 8 octobre 1910).

L'Association d'Education regrette d'avoir à conclure qu'elle ne peut ajouter foi à la dénégation publique de Sa Grandeur Mgr Fallon.

Vraie copie.

(Signé) C. A. SEGUIN,
Secrétaire.

ILE A VENDRE

SITUEE A ENVIRON 60 milles de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent, qui a près de 15 milles de large à cet endroit. Facilement accessible toute l'année.

La superficie de l'île est d'environ 4,000 arpents, partie en bois et partie en terres. Foin de grève de première qualité et en abondance.

Endroit particulièrement propice à l'élevage des chevaux, des bêtes à cornes et des moutons.

Convienndrait parfaitement à un agriculteur, A UNE SOCIÉTÉ D'AGRICULTEURS ou encore à un ORDRE RELIGIEUX S'OCCUPANT DE CULTURE.

Excellent endroit de chasse. Les oiseaux sauvages y abondent; les bancs de poissons: sardines, harengs, aloses, anguilles, passent sur les batitures de l'île où l'on pourrait établir des PECHES DE RAPPORT.

L'île contient un havre qui peut abriter les navires contre tous les temps.

Prix à débattre.

S'adresser à J. A. LEFEBVRE,
4, case postale, Québec.